



Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan

130.000 habitants
65 communes

Commune de Saint Aignan - Eglise

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 5 – 4 mars 2015

OU RAYONNE L'AGGLO CETTE SEMAINE ?

Au sein des services communautaires, l'équipe de la « SMAC multipolaire » accompagne et coordonne le mois de l'électro : un mois thématique pour découvrir les musiques électroniques par des concerts, des expositions, des conférences, des rencontres inédites entre un poète et un DJ, une boum électro pour enfants ... bref une kyrielle d'actions qui mettent en valeur le travail de la communauté d'agglomération en terme de rayonnement sur le territoire.

LES ADRESSES ELECTRONIQUES SE METTENT A JOUR

A la demande du Président, des Vice- Présidents et Présidents de Commission, les adresses électroniques vont changer de nom. Bientôt @ca-charleville-mezieres.sedan.fr remplacera @coeurdardenne.fr

Ce nouveau nom de domaine sera effectif le lundi 16 mars au matin. Vous n'aurez à vous occuper de rien ; la direction des services informatiques s'occupe de toutes les tâches nécessaires à la réussite du transfert.

NOUVELLE ARRIVEE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Madame Alexandrine ZIETEK a pris ses fonctions de directrice des ressources humaines mutualisée entre la Ville de Charleville-Mézières, la Communauté d'Agglomération et la Centre communal d'action sociale de Charleville Mézières dont elle est issue.

Bienvenue à elle !

L'EQUIPE « POLITIQUE DE LA VILLE » A LA TACHE ET A L'HONNEUR

Le comité technique coprésidé par le Préfet et le Président de la Communauté d'agglomération s'est réuni jeudi 27 février pour prendre connaissance de l'appel à projet qui sera lancé dans la première quinzaine de mars, pour obtenir de la part des opérateurs et associations, des propositions d'actions.

Une nouveauté cette année.

Sur proposition de l'exécutif communautaire, la Communauté d'agglomération exprime les enjeux de la politique de la ville et ses priorités d'intervention au cœur du projet de territoire, dans une contribution spécifique qui sera jointe à l'appel à projets.

Place désormais à la seconde phase ; les porteurs de projet remettront leurs dossiers à la fin du mois de mars. La 3ème commission sera consultée pour avis à la fin du mois d'avril. Le conseil communautaire en débattrà lors de sa séance du 27 mai prochain.

LE BAROMETRE DU MOIS DE MARS DU RAPPORT VIARD : IL ARRIVE !

Le baromètre d'activité du mois de Mars du rapport « intercommunalité- commune » autrement dénommé « rapport Viard » bientôt dans vos boîtes aux lettres électroniques.

Une nouvelle proposition est mise à l'étude sur la demande d'élus communautaires : les moyens pour la communauté d'agglomération d'aider les communes membres à réaliser leur agenda d'accessibilité.